Déclaration liminaire
CTSD du 22 juin 2017

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et messieurs, membres du CTSD,

La préparation de la rentrée 2017 nous paraissait déjà bien avancée, elle s'avère maintenant incertaine.

Alors que la refondation de l'École, entamée sous la législature précédente, n'a pas encore produit tous ses effets, le nouveau Président de la République, dans ses propositions, a remis en cause celle-ci, sur de nombreux points : réforme du collège, rythmes scolaires, soutien aux élèves en difficulté à travers les postes du dispositif *Plus de maîtres que de classes*. Pour l'UNSA-éducation, les nouveaux programmes, de la maternelle, de l'élémentaire et du collège, la remise en place de la formation initiale, les 5 matinées de classe en élémentaire, la mise en chantier de travaux en équipe, avec les conseils école/collège, les dispositifs *Plus de maîtres que de classes* et *Scolarisation des enfants de moins de trois ans* sont la marque d'une refondation pédagogique, au sein de l'Education Nationale, qui allait, globalement, dans le bon sens.

L'École, les personnels, les élèves et leurs familles ont connu de nombreux bouleversements au cours de ces dernières années. Pour l'UNSA-éducation, il est nécessaire de laisser du temps pour évaluer et, éventuellement, réorienter les politiques éducatives. C'est le sens de notre appel pour une École Durable.

Au lieu de stabilité, c'est un catalogue de modifications qui attend l'École. A commencer par les rythmes scolaires.

Le Président de la République a indiqué qu'il souhaitait redonner de la liberté dans l'organisation des rythmes scolaires. L'objectif premier revendiqué est de donner aux acteurs de terrain davantage de souplesse dans l'organisation de la semaine scolaire afin de répondre le mieux possible aux singularités de chaque contexte local, dans le souci constant de l'intérêt des enfants. Il est rappelé sur le site Education.gouv.fr que les études montrent que les effets de l'aménagement du temps scolaire - sur 4 jours ou 4,5 jours - sont négligeables, voire nuls, sur les résultats des élèves. Mais, une évaluation scientifique des différentes modalités d'organisation du temps scolaire sera conduite durant l'année scolaire 2017-2018.

A quelques semaines de la rentrée, nous voilà peu rassurés. Modifier l'organisation de la semaine scolaire à la mi-juin sous prétexte que les effets seraient nuls sur les résultats des enfants, c'est négliger l'organisation des familles qui découle très souvent de l'emploi du temps des enfants, c'est tout autant mépriser les enseignants qui, eux également, doivent coordonner leur vie professionnelle et leur vie personnelle. Comment peut-on, raisonnablement, envisager de proposer aux collègues, des postes, la plupart du temps fractionnés, les conduisant à travailler sur une multiplicité de fonctionnements différents (semaine de 4 jours, semaine de 9 demi-journées) ? Pourtant la rumeur dans les Deux-Sèvres annonce des changements dans des écoles pour cette rentrée. Qu'en est-il réellement ?

En ce qui concerne l'élaboration de la carte scolaire, nous pensions que les mesures qui étaient prises pour organiser la rentrée scolaire, même si elles se déroulaient systématiquement sur trois étapes (janvier, juin et septembre), au cours d'un processus très étalé dans le temps, respectaient néanmoins un fonctionnement constant, à savoir, une rentrée - une règle unique. Pourtant le passage en ZRR de 100 communes des Deux-Sèvres perturbe quelque peu cette carte. Habituellement les TPS de ces communes en zone de revitalisation rurale étaient comptés. Ils ne sont pas comptabilisés dans les documents du groupe de travail. Le site Education.gouv.fr consacre une page à la scolarisation des moins de 3 ans : dans les zones définies par la circulaire de 2012 : environnement social défavorisés, zones urbaines, rurales et de montagne, ainsi que dans les départements et régions d'outremer, les enfants de moins de 3 ans sont comptabilisés dans les prévisions d'effectifs de rentrée, dans les écoles qui les scolarisent.
Ces TPS sont régulièrement accueillis dans nos écoles pour des bénéfices non négligeables : acquisitions langagières, développement de la socialisation… Ils doivent compter dans les effectifs.

Pour cette carte scolaire, l'Unsa Education demande si les classes de CP en REP seront dédoublées dès cette rentrée puisque le ministre préconise de dédoubler les classes de CP en REP dès la rentrée 2017 si c'est possible, sinon à la rentrée 2018. Quels moyens seront alors utilisés ?

L'UNSA Éducation, à l'occasion d'une première audience a rappelé au ministre de l'Education nationale que l'École avait besoin de tranquillité et ses personnels de reconnaissance et de confiance. Les ajustements prévus dans le programme du candidat devenu Président de la République ne doivent pas venir bousculer ni les ambitions, ni les équilibres fragiles de ces dernières années. L'objectif de la réussite de chaque jeune peut et doit faire consensus dans notre pays. Il s'appuie sur deux moments :
- le parcours École-Collège permettant de garantir à chacun le socle de la scolarité commune.
- le parcours Bac-3/Bac+3 qui doit être repensé pour parachever une formation initiale et citoyenne facilitant l'insertion professionnelle. L'UNSA Éducation a rappelé au ministre qu'elle entendait être un acteur exigeant et constructif du dialogue social. Elle saura être, avec la même force, combative pour défendre, s'ils étaient attaqués, les droits de nos collègues et les principes de l'École Publique. Cette dernière peut et doit tenir les promesses de la République.